RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie
direction générale des enseignements

CIRCULAIRE ENVOYEE PAR COURRIER ELECTRONIQUE

LOYER – Année 2021

DEMANDE DE REMBOURSEMENT PARTIEL

Agents du cadre Etat soumis à séjour

Décret n° 85-1237 du 25 novembre 1985 modifiant le décret n° 67-1039 du 29 novembre 1967 portant règlement du logement et de l'ameublement des magistrats et des fonctionnaires de l'Etat en service dans les TOM

☐ **1ère Demande** ☐ **Révision**

à faire parvenir AU BUREAU DES REMUNERATIONS **par la voie hiérarchique**

Aucune **lettre de rappel ne sera faite**

Je soussigné (e),

NOM ☐ Prénom ☐

SITUATION FAMILIALE :

☐ Célibataire ☐ Concubinage ☐ Union libre ☐ Pacsé(e) ☐ Marié(e) ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve)

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION : ☐

MATRICULE : /0 /__ /__/__/ __/__/__/ NUMERO INSEE (sécurité sociale) : /__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/
TIARHE (en bas à droite du bulletin de paye)

NOM, Prénom du conjoint (ou concubin, PACS) : ☐

Profession : ☐ Lieu d'exercice : ☐

Son employeur ☐ Fonctionnaire : OUI ***(*)*** ☐ NON ☐

(*)*Si fonctionnaire Etat préciser indice de rémunération* ☐

RAPPEL : s'agissant des couples (mariage, concubinage, union libre, PACS), dépôt d'une seule demande ; LE REMBOURSEMENT DU LOYER ETANT CALCULE SUR LA BASE DU TRAITEMENT LE PLUS ELEVE. Tout changment de situation matrimoniale doit être communiqué.

Avantage logement versé par l'employeur de votre conjoint (remboursement partiel de loyer, indemnité logement, ou tout autre avantage de même nature) OUI ☐ NON**(*)** ☐

(*) *Si NON, joindre une attestation de non perception d'avantages logement de l'employeur*

ADRESSE GEOGRAPHIQUE détaillée du logement dont je suis locataire (pas de B.P.) : ☐

Nom du Propriétaire : ☐ Montant du loyer mensuel **sans les charges** : /__/__/__/__/__/__/ Fcfp

Demande pour le logement dont je suis locataire le bénéfice des dispositions du décret n° 85-1237 du 25 novembre 1985 portant réglementation du logement et de l'ameublement des magistrats et des fonctionnaires de l'Etat en service dans les Territoires d'Outre-Mer, dont la Nouvelle-Calédonie et déclare **avoir pris connaissance de la circulaire académique du 04/12/2020** relative à l'hébergement provisoire des nouveaux arrivants et le emboursement partiel des loyers des personnels non logés ;

A ……, le ……/**2021**
(Signature)

Déclaration sur l'honneur

Je certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce document sont exacts. Je m'engage à faire connaître immédiatement, par écrit, au bureau des rémunérations, tout changement dans la situation décrite ci-dessus. **TOUTE FAUSSE DECLARATION OU OMISSION, ENTRAINANT UN PAIEMENT INDU, PEUT DONNER LIEU A DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES VOIRE DES POURSUITES JUDICIAIRES (NONOBSTANT L'OBLIGATION DE REMBOURSER LE MONTANT DU TROP PERÇU).**

A ……, le ……/**2021**
(Signature)

RAPPEL DES PIECES A JOINDRE :

- 2 BAUX ou CONTRATS DE LOCATION avec le propriétaire dont **1 original**
- 4 QUITTANCES DE LOYER **en original** en distinguant séparément **le loyer** et **les charges,**
- 1 justificatif de tout changement (augmentation ou baisse de loyer, changement de propriétaire).

RECTORAT/DRR. « Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'étude des droits à bénéficier d'un remboursement partiel de loyer». Les destinataires des données sont RECTORAT/DRR. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à RECTORAT/DRR – BP G4 – 98 849 Nouméa cedex.